

DES QUESTIONS CONCERNANT CETTE FICHE?  
Consultez le [guide d'accompagnement](#) disponible sur le site Internet de RECYC-QUÉBEC.

© Photo : Éric Labonté, MAPAQ

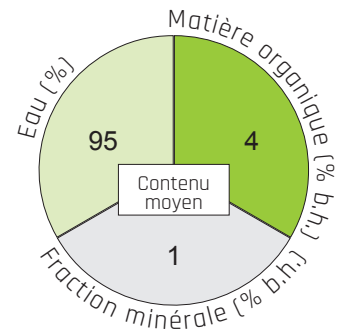
# LISIER PORCS EN CROISSANCE

## FICHE - PRODUIT GÉNÉRIQUE

### DESCRIPTION

Déjections animales à l'état liquide composées d'urine et de matières fécales de porcs incluant les eaux de lavage.

Apport en matière organique	Apport en fertilisants
<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>
Pour une dose moyenne de : <b>35 t.h. / ha</b>	
<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> = Négligeable	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> = Peu
<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> = Moyen	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> = Élevé



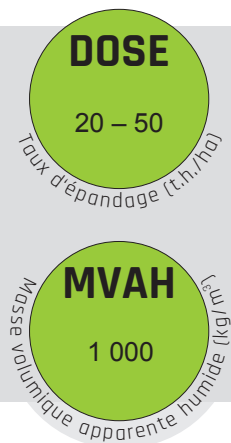
Liquide	Semi-solide (Pâteux)	Solide humide	Sec	Granulé
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Effet chaulant	Équivalent de chaux	PN Pouvoir neutralisant	IVA Indice de valeur agricole
<input type="checkbox"/>	t.h. MRF = <b>1 t. chaux</b>	% équivalent $\text{CaCO}_3$ b.s.	% b.h.
		N/A	

### VALEUR FERTILISANTE PAR TONNE HUMIDE (t.h.)

Paramètre	M.S.	N <sub>tot</sub>	N-NH <sub>4</sub>	N <sub>org</sub>	P <sub>2</sub> O <sub>5</sub>	K <sub>2</sub> O
Unité	%	kg/t	kg/t	kg/t	kg/t	kg/t
Contenu moyen total (b.h.)	2 - 8	3,5 - 5,5	1 - 5	⊙	1,0 - 3,5	2 - 4
Disponibilité potentielle 1 <sup>ère</sup> année		⊙	⊙		⊙	⊙

⊙ = Information non disponible, non connue ou limitée.



### ENTREPOSAGE ET ÉPANDAGE AGRICOLE

Modes d'entreposage	Types d'épandeurs	Disponibilité	Intensité de l'odeur												
Structure étanche obligatoire	Lisier	<input type="checkbox"/> À l'année	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>												
	Lisier avec rampes basses ou pendillards	<input checked="" type="checkbox"/> Printemps													
		<input checked="" type="checkbox"/> Été													
		<input checked="" type="checkbox"/> Automne													
			<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Fumier</th> <th>Lisier</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1 crochet :</td> <td>&lt; </td> <td></td> </tr> <tr> <td>2 crochets :</td> <td>= </td> <td></td> </tr> <tr> <td>3 crochets :</td> <td>= </td> <td>= </td> </tr> </tbody> </table>		Fumier	Lisier	1 crochet :	<		2 crochets :	=		3 crochets :	=	=
	Fumier	Lisier													
1 crochet :	<														
2 crochets :	=														
3 crochets :	=	=													

## CONDITIONS PARTICULIÈRES D'UTILISATION DES EFFLUENTS D'ÉLEVAGE (Liste non exhaustive)

Épandage permis jusqu'aux limites du champ, à  $\geq 25$  m ou à  $\geq 75$  m du voisinage (selon la date, le type d'équipement et le délai d'incorporation) en raison des odeurs.

L'épandage et l'entreposage d'effluents d'élevage peuvent nécessiter un plan agroenvironnemental de fertilisation (PAEF).

Éviter l'épandage d'engrais de ferme frais pour les cultures d'alimentation humaine en raison de leur niveau de pathogènes.

Délai suggéré de 100 jours entre l'épandage et la récolte de légumes en raison de leur niveau de pathogènes.

Délai suggéré de 30 jours entre l'épandage et la récolte du foin en raison de leur niveau de pathogènes.

## ENCADREMENT DU RECYCLAGE

## NORMES ET PROGRAMMES VOLONTAIRES

Déclaration de conformité (DC)

MRF certifiée conforme par le BNQ

Autorisation ministérielle (M.F.C.O.)

MRF enregistrée ou exemptée d'enregistrement par l'ACIA

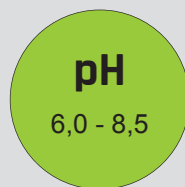
Plan agroenvironnemental de recyclage (PAER)

**NE S'APPLIQUE PAS AUX LISIERS**

Pour les exploitations agricoles détentrices d'une certification ou exigences particulières (ex. : agriculture biologique, CanadaGAP), il est important de vérifier la conformité de la MRF avec les exigences des programmes en vigueur. À titre d'exemple, l'usage de biosolides issus du traitement des eaux usées sanitaires n'est pas permis en agriculture biologique.

## COMPOSITION

Paramètres Contenu moyen total	mg/kg Base sèche
Azote total (N)	70 000 - 115 000
Phosphore (P)	9 000 - 32 000
Potassium (K)	30 000 - 67 000
Calcium (Ca)	Négl - 55 000
Magnésium (Mg)	Négl - 30 000
Soufre (S)	⊙
Cuivre (Cu)	⊙
Zinc (Zn)	⊙
Bore (B)	⊙
Aluminium (Al)	⊙
Fer (Fe)	⊙
Sodium (Na)	⊙



Immobilisation d'azote

C org. total (% b.s.)

30 - 42

Au-delà du strict contenu en C org. total d'une MRF, le fractionnement biochimique de la MO permet de préciser les formes de C en jeu et conséquemment, de mieux anticiper le potentiel d'une MRF à fournir de l'humus.

## INFORMATIONS UTILES

Les fumiers et les lisiers ne sont pas considérés comme des MRF.

Produit au profil de fertilisant dominant.

Produit avec une valeur fertilisante azotée intéressante qui agit à court terme.

Apports en azote et en potassium intéressants à souligner.

Risques de compaction sur sols humides.

Usage généralement permis, sous certaines conditions, en agriculture biologique et par le programme de salubrité à la ferme Canada GAP.

⊙ = Information non disponible, non connue ou limitée.